



Déclaration sur la 20ème Université sur la Jeunesse et le Développement

SOUMISE PAR AEGEE, YEU, IUSY & OBESSU

POUR ADOPTION

CONSEIL DES MEMBRES ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
AMIENS, FRANCE
22-23 NOVEMBRE 2019

INTRODUCTION

L'Université sur la Jeunesse et le Développement (UJD) est un événement international et multilatéral de jeunesse qui est facilité et coordonné depuis 20 ans par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (également connu comme Centre européen pour l'Interdépendance et la Solidarité mondiales du Conseil de l'Europe) en partenariat avec le Forum européen de la Jeunesse (YFJ), l'Institut espagnol pour la Jeunesse (INJUVE) et d'autres organisations internationales de jeunesse et institutions au service de la jeunesse. A l'UJD, les organisations dirigées par les jeunes et orientées sur la jeunesse ont la possibilité de diriger leurs propres activités (séminaires, formations, groupes thématiques, réunions annuelles, etc.) dans un contexte de coopération multilatérale, qui encourage la mise en réseaux, l'éducation par les pairs, la conception d'actions communes et le partage de savoir et d'opportunités, offrant un espace pour explorer et mettre en pratique le concept d'éducation et de citoyenneté globales, de faire un plaidoyer pour la participation des jeunes et de responsabiliser les jeunes par rapport à leurs droits et à leurs devoirs. **Donc, l'UJD est un espace qui aborde le rétrécissement de l'espace civique en fournissant un environnement permettant aux organisations de la société civile d'échanger de bonnes pratiques et d'encourager la coopération mutuelle.**

L'UJD est promue par le Réseau sur la Jeunesse et la Citoyenneté mondiale, qui réunit des organisations de jeunesse, des plates-formes de jeunesse, des institutions gouvernementales et intergouvernementales d'Europe, du sud de la Méditerranée et au-delà. Le Réseau vise à encourager la définition d'un agenda commun et la mise en oeuvre d'actions communes pour encourager la participation démocratique et la citoyenneté globale parmi les jeunes; et il envisage de contribuer à la sauvegarde de principes, valeurs et normes du Conseil de l'Europe et du programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030.

En tant qu'espace offrant une possibilité aux organisations de jeunesse de créer des réseaux et d'apprendre des choses les unes des autres, l'UJD représente également l'occasion idéale pour les jeunes de s'exprimer ensemble et de faire un plaidoyer vis-à-vis du Conseil de l'Europe pour les affaires liées à l'éducation à la citoyenneté globale.

Chaque partenaire, chaque participant et le Conseil de l'Europe dans son ensemble bénéficient amplement de l'UJD et du Réseau des Universités en général, et nous estimons que la réalisation des propositions actuelles servira aux objectifs généraux du Conseil de l'Europe et ses trois piliers que sont la démocratie, les droits humains et l'Etat de droit.

AECEE, IUSY, OBESSU et YEU, tous présents à la dernière édition de l'UJD du 15 au 22 septembre 2019 à Mollina en Espagne ont convenu de souligner les éléments suivants comme indispensables pour que les organisations de jeunesse et de la société civile

réalisent le plein potentiel des jeunes en tant que citoyens réellement égaux et mondiaux, et demandent au Conseil de l'Europe d'entreprendre des actions à cet égard. Ces propositions sont marquées par un **moment particulièrement significatif de l'histoire de l'humanité où toutes les parties prenantes doivent entreprendre des actions immédiates pour lutter contre la crise mondiale du climat.**

1. Education non formelle (ENF) / Rôle dans l'éducation

L'éducation non formelle et informelle jouent un rôle essentiel dans le développement des jeunes. Néanmoins, elles ne jouissent pas de la même reconnaissance institutionnelle que l'éducation formelle. Nous demandons par conséquent au Conseil de l'Europe de mettre en oeuvre:

- La reconnaissance de l'éducation non formelle et informelle comme moyens de transmettre les valeurs des droits humains et de la responsabilité communautaire.
- La reconnaissance des organisations de jeunesse comme prestataires de compétences générales via l'éducation non formelle, encourageant le développement d'une société tolérante et démocratique. Les organisations de jeunesse fournissent l'éducation nécessaire pour que les jeunes s'émancipent et réalisent pleinement leur potentiel.

2. Financement / Rétrécissement de l'espace pour les organisations de jeunesse

La tendance accrue à la réduction des espaces pour la société civile et l'engagement public affecte particulièrement l'expression démocratique des jeunes. Nous demandons:

- L'augmentation du financement pour les organisations de jeunesse issues de milieux défavorisés pour qu'elles puissent participer aux événements du Réseau des universités.
- La fourniture d'espaces de dialogue pour les organisations de la société civile axées sur la jeunesse et les organisations de jeunesse politiques.
- Que soit accepté le pouvoir de la collaboration de différents acteurs et le travail avec la société civile ainsi que le respect des processus démocratiques.

3. Jeunesse / Justice sociale

Sans justice sociale, les libertés politiques et civiles sont vides et incomplètes. Les jeunes sont la principale ressource pour promouvoir la justice sociale au niveau mondial. Par conséquent nous devrions nous exprimer fermement et tendre vers:

- La reproduction des bonnes mesures de systèmes tels que la cogestion du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe ou le Dialogue de la jeunesse de l'UE comme moyens d'accéder à une participation sensée des jeunes dans le dialogue politique.
- Un changement de notre système économique qui assure que toute personne soit traitée avec dignité humaine et dispose de moyens sûrs pour sa vie et son avenir.

4. Crise du climat

Les tout récents développements chez les jeunes partout dans le monde ont accru la visibilité de la crise climatique continue qui exige des actions immédiates. Par conséquent, nous demandons au Conseil de l'Europe de :

- Déclarer l'état d'urgence climatique au Conseil de l'Europe, et de demander à ses Etats membres d'entreprendre les actions nécessaires pour réduire de façon substantielle les conséquences du changement climatique.
- Encourager ses Etats membres à utiliser les outils fournis par le Conseil de l'Europe et les Nations Unies afin de progresser dans la réalisation du programme à l'horizon 2030.
- Demander un changement de système pour prévenir toute catastrophe climatique anticipée principalement en raison de son échec à répondre effectivement au changement climatique.